

<http://46.105.83.158/spip/spip.php?article4312>



Hors-classe des CPE, rentrée 2013

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - C.P.E. -



Publication date: lundi 4 février 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Avancement à la hors classe 2013 des CPE

Les chefs d'établissement et les IPR mettront leurs avis entre le 15 février et le 6 mars 2013.

Nous recommandons vivement aux collègues de se préoccuper de ces avis qui une fois de plus seront déterminant (voir article [ici](#))

Au niveau de l'académie de Dijon, si des modifications minimales auront lieu dans le barème (cf ci-dessous), nous agirons en commission paritaire pour que tous les certifiés soient promus à la hors-classe : rappelons que celle-ci a été obtenue par une longue lutte en 1989 et que nous avons toujours considéré que la hors-classe devait être un débouché naturel pour tous les certifiés.

– La commission paritaire aura lieu le 7 mai 2013.

– Téléchargez ci-dessous la circulaire rectoriale du 28 janvier 2013 :

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

circulaire rectorale 1

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

circulaire rectorale 2

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

calcul du barème

– Téléchargez ci-dessous la fiche syndicale de suivi publiée dans le supplément Carrières à L'US, à renvoyer à la section académique du SNES (S3 Dijon, 6 Allée Cardinal-de-Givry, 21000 Dijon) :

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Fiche syndicale